

Projet Prieuré de Vivoin

Situation

Le Prieuré de Vivoin bénéficie d'une situation géographique idéale à l'orée du Nord Sarthe, qui en fait une porte d'entrée par le Sud incontournable, comme le domaine du Gasseau au Nord du territoire. Situé entre le Saosnois et la sous-préfecture de Mamers à l'est et la forêt de Sillé-le-Guillaume à l'ouest, il ne serait pas incongru de faire du Prieuré un pôle d'information touristique et d'y installer un office de tourisme.

A moins de 30 minutes des deux centres urbains du Mans et d'Alençon, très accessible par l'autoroute, et la gare de Vivoin, sa position permet d'envisager une circulation des publics venant de ces zones urbaines et recherchant des expériences artistiques et culturelles singulières et des activités en lien avec la nature et le monde rural.

Enfin sa situation au cœur du village de Vivoin, place le prieuré comme un carrefour de vie pour les habitants. Il est un lieu de passage, de stationnement mais aussi de rendez vous. La rénovation du bourg planifié prochainement, la proximité avec la mairie, l'école, l'église et les derniers commerces du village lui offre une place de choix dans sa relation de proximité avec les habitants. Cette situation géographique lui offre beaucoup d'atouts, déjà identifié comme un centre culturel, un lieu de culture et de loisirs pour tous, il est aussi un élément important de la vie locale.

Conditions

– Accessibilité

Une des conditions à la continuité d'une ouverture au public et du développement des activités est de rendre accessible l'ensemble du rez-de-chaussée. En déplaçant les activités, cela permettrait de réorganiser ces espaces et de limiter le coût des travaux nécessaires. Le budget de la création d'un ascenseur ou d'un monte charge pour accéder aux espaces à l'étage et rendre ainsi le lieu aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées est bien trop élevé financièrement.

– Le Musée

Le musée qui occupe une grande partie de ces espaces doit être repensé et reconsidéré avec les responsables de l'association du Comité d'Animation Rurale (CAR). La réflexion doit être au préalable certainement réfléchie à l'aune à la fois des autres musées du territoire (musée de la coiffe à Fresnay, de la broderie à Bourg le roi) mais aussi de ceux à proximité (écomusée du Perche, celui du Sap, dans l'Orne, ou plus éloigné celui de Rennes).

Projet à part entière, qui pose à la fois des questions de conservation des collections, de valorisation du patrimoine et des savoirs faire, le musée peut et doit s'inscrire dans un projet de rénovation et d'action auprès du public. Animations avec les scolaires, développement d'événements mettant en valeur les savoirs et répondant aux besoins du public en apprentissage des gestes, des cultures, des élevages. Le musée ou écomusée peut être une des composantes du nouveau projet du Prieuré et contribuer activement à son attractivité et son développement. Actuellement, un seul éco-musée existe en Sarthe, celui du marbre à Sablé.

– Les activités

Le renforcement d'une activité culturelle et des offres de spectacles, concerts et rendez vous publics est aussi une priorité. L'association Festivals en Pays de Haute Sarthe et CréatureS compagnie qui développent des projets et des événements sur le territoire sont une force de proposition et de développement du projet. C'est aussi une des conditions pour rassembler et réunir plusieurs acteurs du territoire et renforcer l'attractivité du lieu : sa dimension culturelle. Elles ont également l'habitude de travailler en partenariat avec les autres acteurs culturels et associatifs du territoire.

Il faut néanmoins trouver la péréquation des activités de création et de spectacles avec d'autres activités lucratives mais néanmoins relevant du champ culturel. Le prieuré offre des espaces d'accueil et d'hébergement qui ne sont pas à négliger et peut être même à développer sur certaines périodes.

Pistes de réaménagement des espaces/ Grandes lignes

– Rez de chaussée

1. Déplacement d'une partie du musée dans le hangar de la prairie, pour le relier plus facilement vers les extérieurs et installation d'une salle de spectacle et concert à la place.
2. Réhabilitation des petits espaces attenants pour y installer un café associatif, avec un espace de vente d'artisanat et de produits locaux, un espace d'accueil du public (informations touristiques, accueil hébergement et location)
3. Réaffectation des salles d'expositions donnant sur la place pour présenter à la fois des expositions temporaires liées au musée (conçues à partir des collections existantes) et à l'histoire du prieuré (exposition réalisé par le conseil départemental et à demeure) et des expositions d'artistes.
4. Aménagement de la bergerie en lieu d'hébergement locatif.

– Etage

1. Déplacement de la salle de spectacle au Rez de chaussée et utilisation du Palais de Justice en salle de travail et répétitions.
2. Salle de réunion et locations des espaces pour résidences d'artistes, soirées privées, séminaires, assemblées.
3. Aménagement des combles en espace de travail et coworking

– Extérieurs et nouveaux espaces

Ces réhabilitations d'espaces doivent s'imaginer avec des travaux raisonnables.

Dans un premier temps le déménagement du musée dans le hangar et la construction d'un projet tourné vers les espaces naturels, les jardins, la culture et éventuellement un petite ferme d'élevage et l'installation d'une salle de spectacle équipé et accessible pour accueillir le public peut se faire sans trop d'investissements.

Concernant un aménagement d'espaces pouvant recevoir du public sur un café et une petite restauration, cela demande plus d'investissement ou à plus long terme. En ouvrant sur une amplitude saisonnière du printemps à l'été avec des activités et propositions culturelles concertées, cet espace de convivialité peut s'inventer et se construire aussi au fur et à mesure.

Il est important d'avoir une proposition globale pour les visiteurs. On ne peut imaginer un lieu en milieu rural recevant du public et où on ne pourrait pas se reposer, prendre un verre, manger un morceau et apprécier le calme de la campagne. Lorsque les visiteurs viennent jusqu'au prieuré, il faut savoir les garder, qu'ils puissent passer du temps, avoir des commodités et avoir envie aussi d'y revenir.

C'est avec de la convivialité, de l'originalité et une offre culturelle régulière que nous pourrions fidéliser et développer les publics.

Pour l'hébergement, la bergerie peut répondre rapidement aux attentes. Mais nous pourrions imaginer de développer un hébergement plus singulier, une offre différente dans des constructions ou formes plus insolites. Des caravanes personnalisées, des tipis, des cabanes imaginées par des artistes, une offre d'exception qui crée une expérience originale et non concurrentielle avec les campings et hôtellerie alentours.

Il en va de même pour la restauration et le café « associatif ». Il n'y a plus de lieu de rendez vous depuis la fermeture du café de Vivoin et cet espace pourrait de nouveau permettre aux habitants de se retrouver. Ouvert sur la cour intérieure, ce café pourrait aussi être une source de revenu non négligeable pour contribuer au financement du projet global au même titre que l'offre d' hébergement. Le fonctionnement de ce café pourrait être aussi pris en charge par des bénévoles limitant ainsi les charges, ce qui restreint aussi les ouvertures au public et peut permettre de trouver l'équilibre entre proximité avec les habitants et service aux visiteurs de passage.

Ce café doit être en lien direct aussi avec la programmation et les propositions artistiques du lieu.

La mairie qui possède la licence IV pourrait la mettre à la disposition du projet.

La ligne artistique

La salle de spectacles/ concerts pourra accueillir une petite saison estivale et une programmation d'Avril à Octobre dans un premier temps, limitant les frais de chauffage bien évidemment. Coordonnée par l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe, la programmation se construira aussi avec différents acteurs .

Les fêtes locales portées par le comité des fêtes doivent continuer et pouvoir s'épanouir dans le Prieuré. Le lieu pourra aussi accueillir des propositions de décentralisation de festivals (Festival de L'Epau, EuropaJazz, Graines d'Images Junior et autres) mais aussi d'associations culturelles locales (Association Le Lion et le Pélican ou le festival de Cinéma plein air du Pays de la Haute Sarthe, entre autres).

Elle sera aussi l'espace d'accueil des festivals déjà portés par l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe depuis plus de 10 ans : le festival jeune public Mômofestival et le festival Kikloche (et éventuellement la biennale BienVenus sur Mars).

– **Arts de la marionnette**

La programmation sera évidemment ouverte sur les différents expressions artistiques (théâtre, musique, littérature, cinéma, arts plastiques,...) mais aussi sur les arts de la marionnette.

A la fois par l'association au projet de l'artiste Hubert Jégat, auteur et metteur en scène de CréatureS compagnie qui crée des spectacles et développe les projets avec l'association Festivals en Pays de Haute Sarthe depuis une quinzaine d'années en accueillant les activités de création et de formation de la compagnie, mais aussi en ouvrant les espaces à des compagnies régionales et nationales de marionnettes ou de théâtre d'objets sur des temps de résidence de création et de recherche qui pourront aussi être des temps de rencontres avec le public.

Il est important de donner aussi au lieu une âme, une singularité, un état d'esprit. La marionnette est une forme populaire et inventive, un théâtre associant et convoquant d'autres arts, des techniques traditionnelles et sans cesse réinventées, des univers plastique et esthétique forts. Un art aussi qui prend en compte le travail de la main, de la construction, donc du temps. Des recherches sur la matière, des allers retours entre le plateau et l'atelier, nécessaire expérimentation. Un art qui est aussi en questionnement incessant entre l'oeuvre et le public, interrogeant la place d'intermédiaire, de médium du marionnettiste et donc de l'artiste.

– **Musique et son**

L'autre axe du projet pourrait s'articuler autour de la musique et du son. Historiquement le lieu a accueilli pendant de nombreuses années le Festival de l'Epau et des stages pour jeunes musiciens. La proximité avec Le Mans et la présence de son laboratoire d'acoustique musicale à l'Université (LAUM) ainsi que du CPFI (Centre du Patrimoine de la Factice instrumentale) mais aussi de l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique) offre des possibilités de partenariats, de construire des projets ensemble. L'espace pourrait être évidemment un lieu de résidence, de répétition mais pourquoi pas aussi un lieu d'enregistrement pour des formations musicales petites. Il faudrait étudier la faisabilité d'un studio d'enregistrement.

Le fait d'avoir deux espaces : au rez de chaussée pour les présentations publiques, les concerts et spectacles et à l'étage pour un espace de travail et de répétition réservés aux compagnies et artistes en résidence renforce la dimension culturelle du lieu.

L'espace de résidence et de travail à l'étage pourra aussi être mis en location pour des ensembles de musique et des compagnies en recherche de lieu de répétition ou de recherche n'entrant pas nécessairement dans la programmation du lieu. Il faudra d'ailleurs valoriser cet aspect locatif à vocation culturelle par des outils de communication adaptés.

Il faudra certainement penser à un espace de travail de type « atelier » afin d'être véritablement un lieu de résidence pour les artistes, plasticiens, constructeurs, marionnettistes.

Enfin le lieu doit s'ouvrir à d'autres projets en lien avec les espaces extérieurs (permaculture, élevage d'espèces protégées ou rares, amap..) et la nature. Mais aussi pourquoi pas certaines activités sportives ou familiales (tir à l'arc, jeux de plein air, parc de jeux en bois pour enfants, terrain de pétanque, ...) Ces espaces ouverts doivent permettre d'accueillir aussi des familles et visiteurs pour la journée le week end et pendant les vacances.

Le parc d'activités déjà existant de la commune ne peut il pas être transféré sur le site du prieuré et ainsi offrir une attractivité supplémentaire au lieu.

Financement

La question première est celle de la propriété. Qui est propriétaire des lieux ? Est il possible d'envisager une co-propriété ?

Quel statut pour une structure permettant la réalisation d'un tel projet ?

La dimension culturelle du projet est structurante, elle est essentielle à l'identité et au caractère général du prieuré. Mais elle est aussi par définition non rentable. C'est un investissement permanent, comme l'éducation, la culture construit notre humanité et donne aux citoyens leur liberté de pensée. Néanmoins nous devons trouver une diversification des activités, y compris lucratives, afin d'assurer une part d'autofinancement.

Le projet aura malgré tout besoin d'un soutien des collectivités publiques et même de leur investissement. Il pourrait y avoir aussi un transfert d'activités dans les lieux (office de tourisme par exemple), de compétences de certains partenaires pour réduire certains coûts (entretien, espaces verts, ...). La mutualisation des énergies de chacun doit être motivée par la réussite du projet. Nous pouvons porter ce projet à plusieurs : associations, habitants, bénévoles, élus, acteurs publics ou privés chacun peut contribuer au renouveau du prieuré.

C'est un projet qui peut aussi se construire financièrement avec les habitants, les amateurs de patrimoine et d'art, et /ou pourquoi pas un finalement participatif (de type crowdfunding). Les sommes avancées par le centre culturel de la Sarthe, gestionnaire du lieu, ne sont pas insurmontables dans un portage collectif et une structuration Nouvelle. Ce projet pourrait même être exemplaire et susciter le soutien de partenaires reconnaissant notre capacité à oeuvrer ensemble, à imaginer un projet ambitieux et singulier et à moyen terme permettre des retombées sur l'attractivité et le dynamisme du territoire.